



GESTION ET DEVELOPPEMENT DU SITE

Objectifs politiques liés à la gestion future du site













Principaux objectifs

- **Préserver l'esprit des lieux et l'atmosphère de sérénité qui s'en dégage**

La demande sur ce point a été unanime tout au long de la préparation de ce plan et fortement appuyé lors du comité de pilotage fondateur (avril 2007).

La possibilité d'un parcours libre doit subsister ; le message donné ne doit pas être trop didactique. Cette atmosphère si particulière à Vauclair doit absolument être maintenue et le visiteur doit pouvoir conserver un rapport personnel au site.

- **Adapter l'offre culturelle et la valorisation du site aux nouveaux publics**, notamment les touristes en provenance de la voie verte (améliorer la lisibilité du site sans pollution visuelle)

- il faut **faciliter la lecture du site** : les vestiges architecturaux, rarement conservés en élévation, sont **très difficiles à lire pour le visiteur non averti ; il est difficile également d'appréhender l'enclos dans sa globalité**

- le **réseau hydraulique**, si important pour comprendre comment les moines vivaient et comment ils ont travaillé le paysage environnant, n'est pas compréhensible en l'état ; **il faut trouver des moyens de communication adaptés à ces vestiges**.

- les vestiges visibles sont **essentiellement des XIIe et XIIIe siècles** ; cette période pourrait constituer une clef d'entrée à la lecture du site (V. Defives)

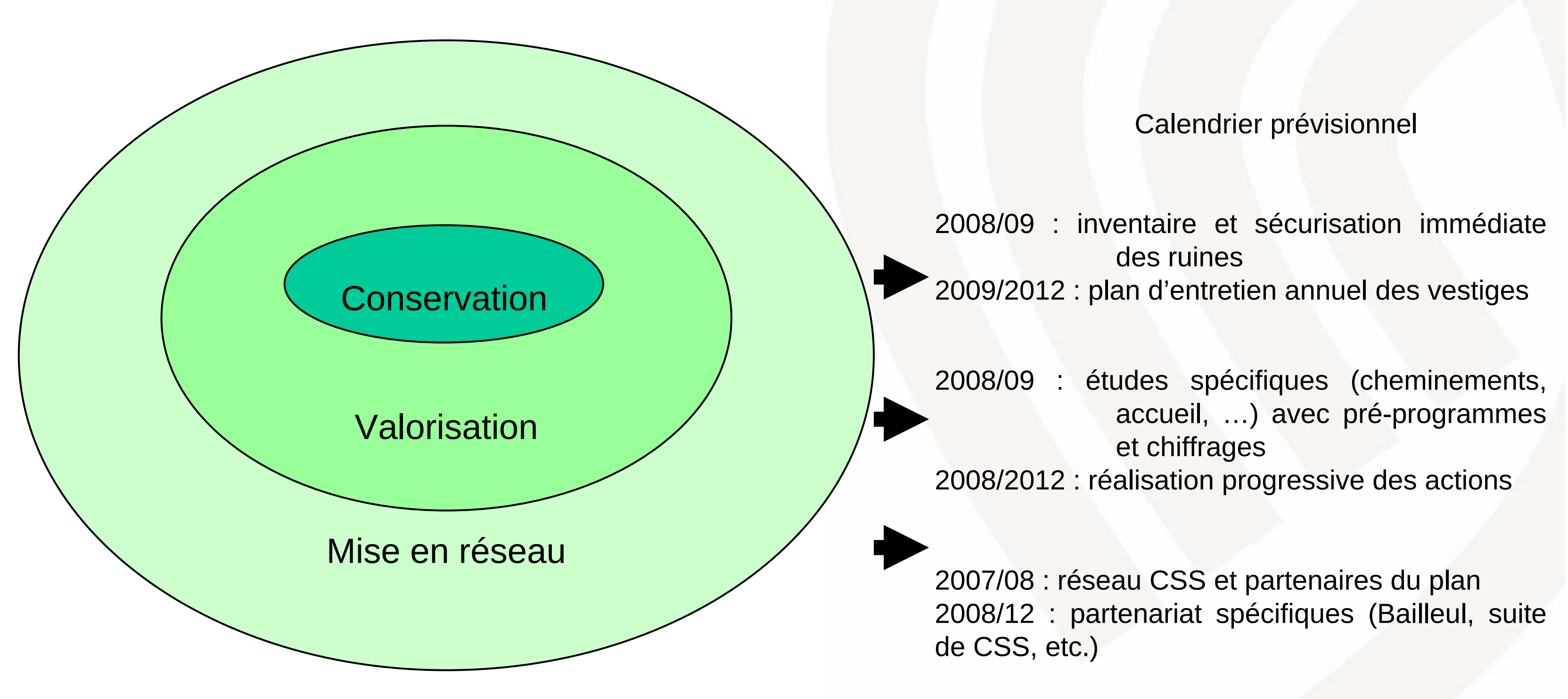
> Cette attente est également prise en compte par les structures concernées dans leurs plans pluriannuels et l'ONF, qui indique dans sa révision d'aménagement forestier de 2007 : « Le secteur le plus sensible est celui de l'abbaye de Vauclair. La gestion des peuplements doit être adaptée notamment pour maintenir le caractère remarquable du lieu ».
> Conséquences de l'objectif identifié par l'ONF :
> - la petite taille de cette zone (19, 04 ha), en partie boisée, hors sylviculture, implique un traitement en futaie irrégulière par bouquets
> - les peupliers jouxtant Vauclair arrivent à maturité ; leur coupe devra se faire de manière très progressive afin de maintenir une ambiance forestière permanente
> - les essences devront être adaptées aux stations, longévives et diversifiées : chêne sessile, frêne, merisier, érable



Pour atteindre ces objectifs généraux, un plan d'action est proposé.

L'ensemble de ces actions se base sur l'analyse fine du site (voir la première partie du présent plan de conservation et de gestion) et sur la comparaison (benchmarking) avec d'une part, les sites du réseau du programme « Conversion des Espaces Sacrés », dans le cadre duquel ce plan est réalisé, d'autre part avec des sites très variés répartis dans toute l'Europe du Nord-Ouest. Ces sites sont regroupés en annexe, sous la forme d'une base de données largement illustrée.

Le plan global de réalisation est le suivant :







GESTION ET DEVELOPPEMENT DU SITE

Conserver les vestiges de l’abbaye en élévation à long terme et assurer la sécurité des visiteurs

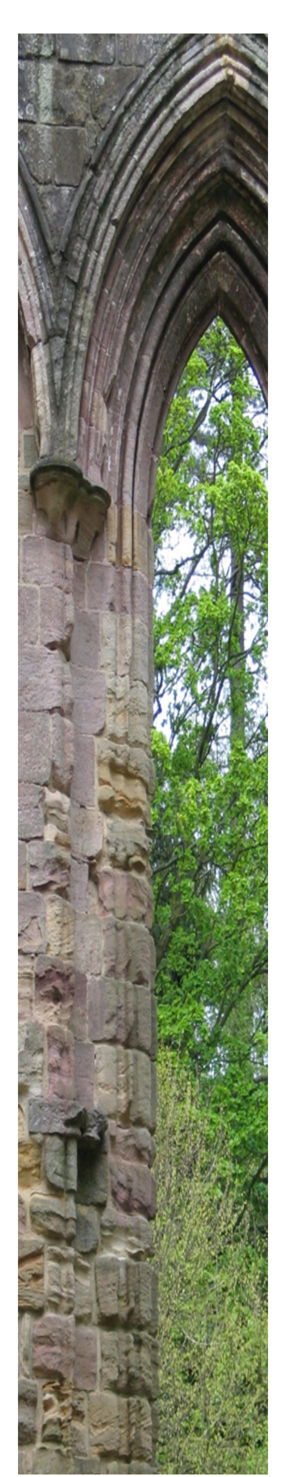












Des murs fragiles

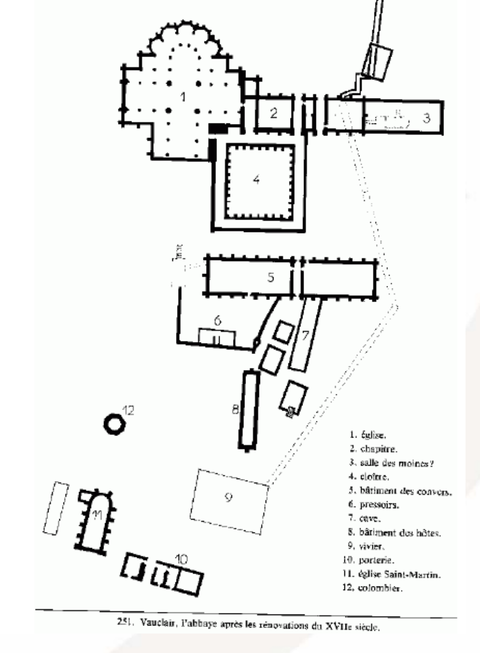
Comme le montre l'état des lieux, les vestiges de l'abbaye du XIIIe siècle sont fragiles. Sans couverture, ils sont soumis aux attaques du temps, du gel, des végétaux et doivent être protégés. Pour cela et pour répondre à l'objectif premier du plan qui est de CONSERVER le site et de le protéger des détériorations, un plan de conservation et de restauration a été mis en place pour le court et moyen terme.

Visite sur site le 15 janvier 2008 : étaient présents C. Gissinger et I. Mouze-Estèves (CG Aisne), S. Strubb (SDAP), P. de Menten, B. Doyen (Initialité)

Plusieurs étapes sont à prévoir :

- Nécessité de prévoir une tranche de **travaux de grande urgence dès 2008** (devis de l'étude préalable : 26 312 €)
- Planification des travaux de **restauration à court et moyen terme** (en cours d'évaluation)
- Phase de **valorisation des éléments représentatifs du site** (puits gaulois, moulin…) ; estimation prévue à l'été 2008

Les travaux de grande urgence sont suspendus à une procédure lourde passant par le SDAP (délais administratifs importants).



251. Vauclair, l'abbaye après les rénovations du XVIIe siècle.





Photos B. Doyen, Initialité





GESTION ET DEVELOPPEMENT DU SITE

L’accueil sur le site

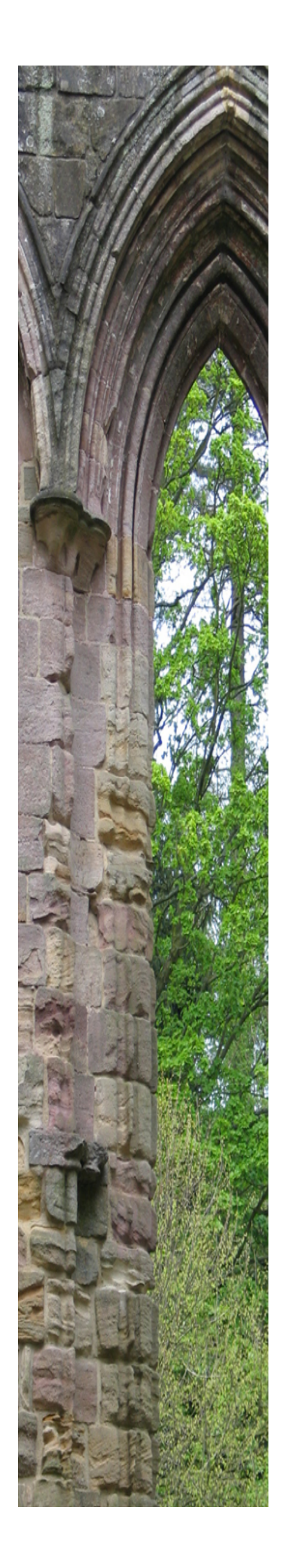












La nécessité d'un accueil sur le site

La disparition du Père Courtois a entraîné de fait la disparition d'un accueil privilégié sur le site, même si d'autres activités ont permis de garder le site ouvert au public et de proposer des visites ponctuelles et de l'accueil en journée, notamment pendant la période estivale.

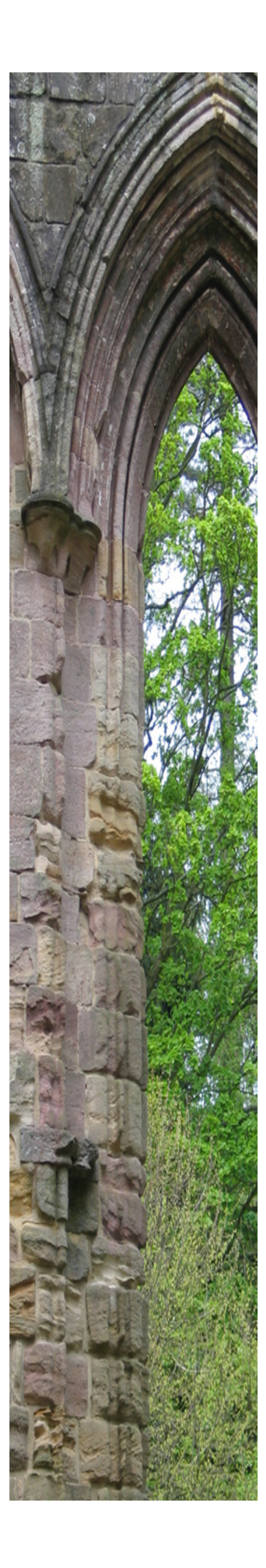
Se pose donc aujourd'hui la question de l'accueil des visiteurs. Dans un premier temps, des « visites intempestives » sur le site vont entraîner dans les prochaines semaines l'installation d'une alarme sur site. **Plusieurs possibilités liées à la qualité de l'accueil ont été abordées** pendant les séances de travail :

- **Restaurer à l'identique une présence à l'année sur le site, en souvenir de la présence du Père Courtois**. Cette hypothèse a été reléguée au second plan par la majorité des membres des groupes de travail pour deux raisons : l'absence de volonté et de possibilité de trouver une personnalité capable de « remplacer » le Père Courtois, d'une part, et difficulté voire impossibilité pour une collectivité publique de prévoir un hébergement à l'année sur le site pour une personne privée. La question du gardiennage et d'une présence physique sur le site reste néanmoins d'actualité dans ce cadre.

- **Imaginer une présence ponctuelle sur le site** en association avec la reprise de fouilles ou de recherches archéologiques, par exemple. Cette possibilité s'appuie sur les potentialités archéologiques du site et la capacité à mobiliser la communauté archéologique européenne sur ce dossier, autour d'une équipe inter-universitaire.

- **Permettre l'accueil temporaire de personnes sur le site**, dans le cadre d'un projet spécifique (recherches scientifiques, thèmes spécifiques, …). Cet aspect ne pourra être envisagé qu'en adéquation avec les projets en cours dans le sud-laonnois, avec la possibilité notamment de travailler en cohérence avec le projet de centre d'hébergement prévu à Craonne.

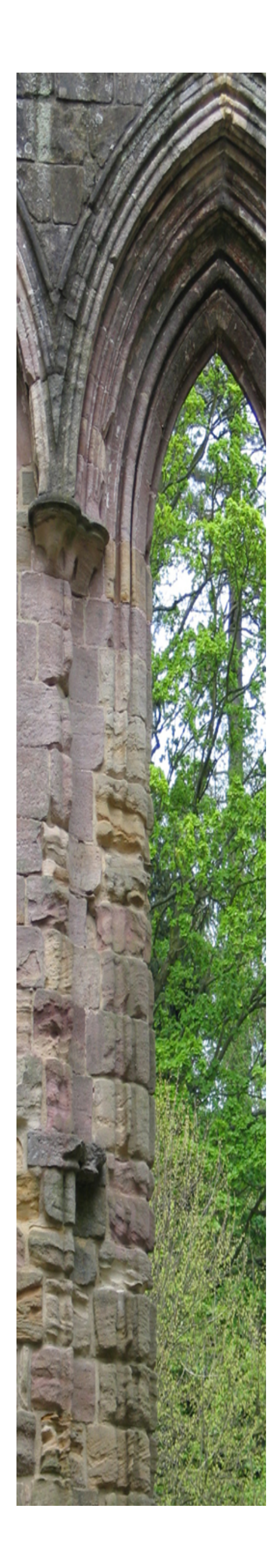
- **Créer d'un nouvel espace d'accueil adapté aux nouveaux publics** qui viennent à Vauclair (cette hypothèse est exposée dans les pages qui suivent)



Un espace d'accueil adapté aux attentes des publics de Vauclair

De nombreuses solution d'implantation, d'architecture, de superficie et de contenu sont envisageables.

Attentes	Réponses
Demande d'outils de compréhension pour les vestiges de l'abbaye et pour le jardin	**Centre d'interprétation du site de Vauclair :** Espace d'exposition permanente / temporaire sur l'ensemble des espaces thématiques : - l'abbaye (comprendre les ruines mais aussi l'impact des moines sur le paysage) - les 3 jardins (propriété des plantes médicinales, sensibilisation à l'environnement, variété fruitières locales, etc.) Le positionnement de ce bâtiment est à l'étude.
Demande de documentation à consulter et à emporter (ouvrages, cartes postales…) de la quasi totalité des publics	**Ouvrages du Père Courtois :** déposés dans le même lieu que la documentation et les artefacts issus des fouilles (Soissons) **Boutique spécialisée :** cartes postales, ouvrages sur Vauclair, rayon spécialisé en histoire monastique et en botanique
Intérêt marqué pour les espaces cultivés (cueillette des fruits et de certaines plantes)	**Vente de graines et de plants :** recommandation d'un partenariat avec le Conservatoire de Bailleul et/ou avec des pépiniéristes / horticulteurs locaux. Possibilité d'articulation avec des évènementiels ciblés (bourses aux plantes, ateliers de taille des fruitiers…)
Piqueniques nombreux sur le site, en attente d'augmentation avec le Center Parcs MAIS possibilité de restauration de qualité sur le même Center Parcs et public local important	**Eventuelle petite restauration**
Augmentation du public familial en provenance du Center Parcs par la voie verte	**Sanitaires**



Le centre d'interprétation

La création d'un centre d'interprétation est une demande récurrente de la part de tous les publics, gestionnaires et acteurs du site.

Le centre d'interprétation doit permettre de mieux comprendre l'abbaye, bien sûr, **mais aussi le site dans son ensemble, avec toute la variété de ses composantes** : les jardins (verger conservatoire, jardin médicinal, éventuels futurs potager et jardin de plantes sauvages), le souvenir très présent des combats de la Première Guerre Mondiale, mais l'aussi l'occupation du site par l'homme depuis des périodes très anciennes et son histoire la plus récente, etc.

Définition de l'interprétation selon le Dictionnaire historique de la langue française, le Robert :

Interprétation : n.f. est emprunté (1160 - 1174) au latin classique *interpretio* «explication, traduction», «action de démêler», dérivé du verbe latin. Son évolution est analogue à celle du verbe : «action de donner une signification», d'abord à des songes, puis à des actes, des paroles etc. (1440 - 1475) ; ensuite, «action d'expliquer quelque chose dont le sens est obscur» (1487). Le nom correspond aussi à interprète et à interpréter au théâtre (1853). Au sens de «traduction» où il correspondait à interprète et à interpréter, il est sorti d'usage, au bénéfice de traduction. Il a été repris au sens moderne d'interprète, concurrençant et remplaçant interprétariat, pour «action de traduire oralement et immédiatement» et «métier d'interprète» (après 1945), par exemple dans interprétation simultanée.

Le centre d'interprétation de Vauclair doit faire découvrir et comprendre le site et les étapes successives de sa constitution et de ses transformations, en expliquant les éléments visibles ou non et en apportant un contexte plus général basé sur des données géographiques, historiques, politiques, religieuses, socio-économiques, ethnologiques et techniques.



Le centre d’interprétation

Un tel centre se doit d’être :

- **un équipement culturel de proximité,**
- **un lieu d’information et de pédagogie** qui s’adresse à la fois aux habitants de la région et aux touristes francophones ou non,
- **un nouvel espace imaginé en articulation avec les autres équipements culturels de la collectivité** et doit compléter le maillage existant.

Pour cela, il peut proposer au public :

- **Une exposition permanente didactique** qui donne les clés de compréhension du site
- **Des expositions temporaires qui complètent** ou apportent un éclairage particulier
- **Une présentation et un renvoi des visiteurs vers les équipements culturels proches**
- …

Selon les 3 orientations généralement retenues dans le domaine de l’interprétation (recommandé par exemple dans le *Mode d’emploi des Centres d’Interprétation de l’Architecture du Patrimoine*, élaborés dans le cadre des Villes et Pays d’Art et d’Histoire) **:**

- **Dévoiler à partir de données scientifiques.** L’objectif est de donner au visiteur la possibilité de percevoir des éléments inconnus en lui apportant des clés de compréhension de qualité.
- **Traduire**, c’est-à-dire présenter dans un langage intelligible au grand public le fruit des travaux des chercheurs et faire disparaître une partie des obstacles de la communication.
- **Interpréter avec créativité et mobiliser l’émotion** pour favoriser la mémorisation des contenus

Le lieu d’implantation de l’espace d’accueil reste à définir :

Le lieu d’implantation de l’espace d’accueil reste à définir en fonction notamment des critères suivants :

- Emplacements constructibles à proximité des vestiges mais hors de la clairière
- Critères liés à l’assainissement (compétence : Syndicat des vallées de l’Ailette et de la Bièvre) et à l’alimentation en eau potable (compétence : Syndicat du Chemin des Dames)
- Accessibilité par rapport à la voirie



L’exemple de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons :

Au cœur de Soissons, Ville d’Art et d’Histoire, l’abbaye de Saint-Jean-des-Vignes accueille le Centre National de restauration des peintures murales et deviendra prochainement le Centre de Recherche et d’Etude dans le cadre duquel pourrait être accueilli l’ensemble du mobilier issu des fouilles de Vauclair.

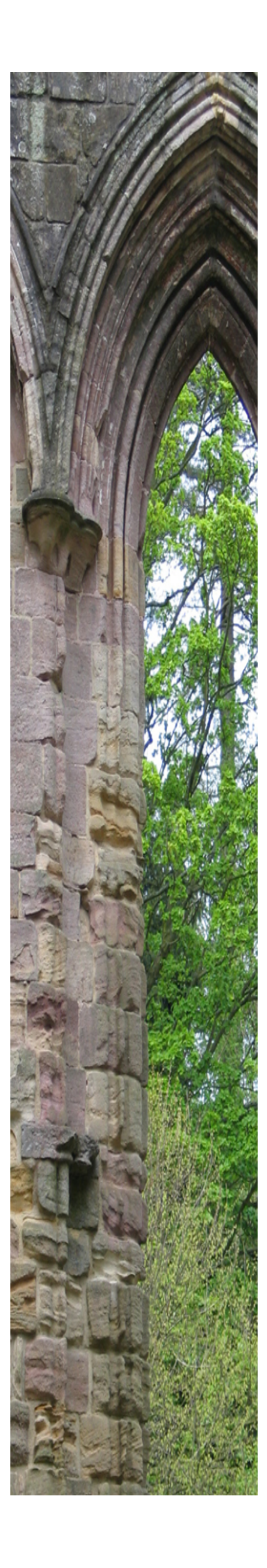
Le centre d’interprétation de Saint-Jean-des-Vignes est tout récent puisqu’il a été inauguré lors des journées du patrimoine 2007. Il s’agit ici de l’exemple particulier d’un **Centre d’Interprétation de l’Architecture et du Patrimoine (CIAP),** dont la création est obligatoire dans les villes obtenant le label de Ville d’Art et d’Histoire.

La présence d’une grande maquette de reconstitution et d’outils multimédia permet de bien comprendre le site tout en permettant une visite libre directe de celui-ci, sans panneaux ou autre « pollution » visuelle.



Photos B. Doyen, Initialité





Le concept général de la boutique spécialisée

« Lieux de contemplation et de recueillement devant l'oeuvre d'art ou le génie humain, le musée, le monument historique, le site archéologique ont longtemps privilégié le message culturel à livrer au public, sans jamais oser considérer le visiteur comme un consommateur de biens culturels.

Le formidable essor des pratiques culturelles, l'apparition d'un tourisme du même nom et la vague de création, rénovation, réhabilitation et valorisation de sites qui ont accompagné les deux dernières décennies du XXe siècle ont considérablement modifié les rapports entre les sites et leurs visiteurs. La multiplicité de l'offre a imposé la prise en compte des attentes des visiteurs, entraînant une requalification voire une refondation de l'offre culturelle.

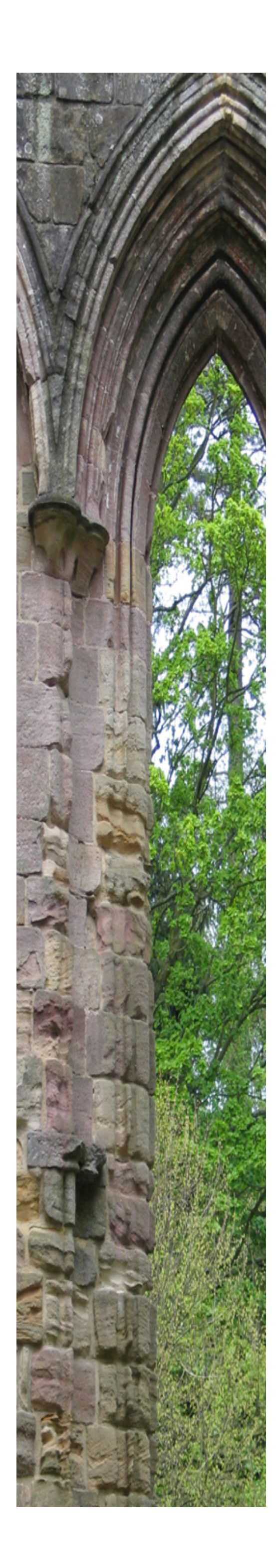
Longtemps perçue comme un mal nécessaire, l'existence d'une activité mercantile à proximité ou au sein même d'un haut lieu culturel s'est mue en un service indispensable pour le visiteur et bientôt pour l'institution culturelle, qui peu à peu a découvert les vertus de l'exploitation commerciale d'un bien culturel. D'appendice marchand tout juste toléré, la boutique de souvenirs est devenue un service à part entière de nombreux sites et musées, faisant partie intégrante des projets culturels des institutions.

Dès lors se sont posées des questions de définition, de conception de gestion et de limites. En effet, une boutique de musée ou de site culturel est-elle une boutique comme une autre, quels produits peut-elle proposer au public, quel lien doit-elle conserver avec le site, jusqu'où aller dans la recherche de rentabilité, peut-on développer une politique commerciale ?

Autant de questions posées et restées sans réponse, pendant plusieurs années, questions auxquelles la Fédération des écomusées et des musées de société s'est attachée à apporter des réponses en entreprenant un long travail de réflexion et d'analyse, qui a contribué à sa reconnaissance actuelle de pôle d'expertise sur le sujet.

Terme logique de toute visite, la boutique de site ou de musée est une invitation lançée au visiteur à partager ou prolonger l'instant vécu par l'acquisition d'un objet à conserver pour soi-même ou à offrir, objet ou carte postale témoins d'une expérience évanescente. Il revient donc au conservateur, directeur ou responsable du site d'accorder une attention particulière à ce moment particulier en choisissant une gamme de produits en adéquation avec la structuration du public fréquentant le lieu. Rompant avec les objets inaccessibles, la boutique devient un lieu où l'inaccessible devient accessible, mais il s'agit résolument d'un espace commercial où le visiteur devient client, où les comportements répondent aux logiques de consommation. La conception et la gestion d'une boutique de site relèvent donc de logiques et de techniques propres au commerce traditionnel, à inscrire dans une démarche culturelle globale ».

MARC GOUJARD, Président de la Fédération des écomusées et des musées de société, *Boutiques de sites culturels, Guide du gestionnaires, Guide de savoir faire*, AFIT, 2002



Premier éléments de réponse pour Vauclair

Objectif de la boutique : trouver un équilibre entre culture et rentabilité

➡ Les produits proposés à la vente doivent être liés aux thèmes développés dans le parcours de visite :

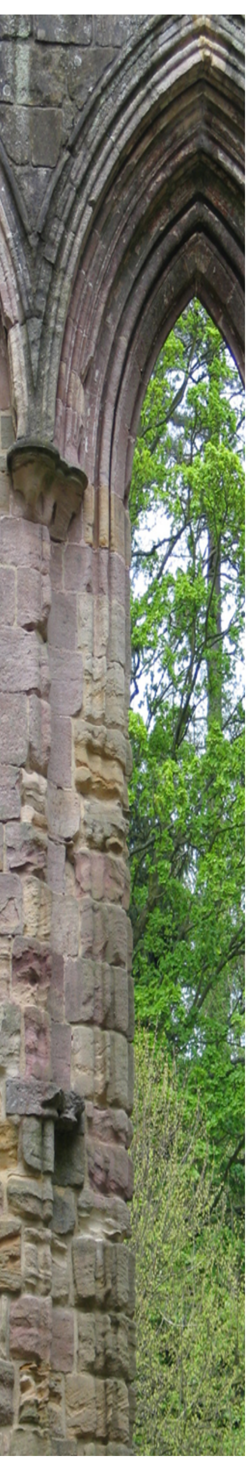
- monastère médiéval
- jardin médicinal / verger / *potager ancien*
- paysage forestier

➡ La présentation des produits doit mettre en valeur leur signification culturelle ; pistes :

- exemple anglais : presque tous les objets achetés en boutique sont accompagnés d'une notice expliquant que l'acheteur vient de participer à l'entretien du site et à sa sauvegarde » (dimension civique de l'achat)
- mise en valeur culturelle des produits : sur le modèle d'une exposition, le gestionnaire peut afficher sous chaque produit présenté une notice explicative à valeur culturelle

➡ Implication dans le développement local :

La vente de produits liés au site et issus de production locale (plantes, par exemple), permet aux artisans et producteurs locaux / régionaux d'y trouver un débouché complémentaire et de toucher une nouvelle clientèle.



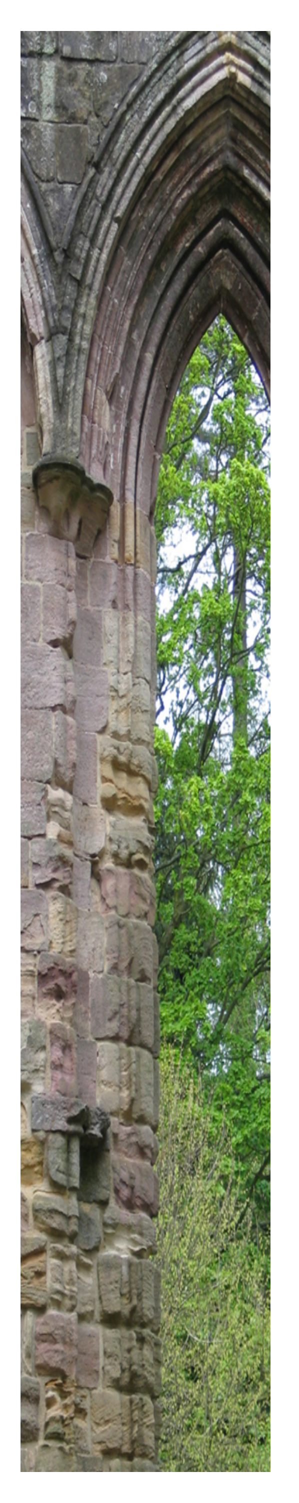
Quel avenir pour le Mille Club ?

• **Inadéquation du Mille Club** : quel avenir pour le bâtiment ? solutions envisagées :

– conservation comme espace d'accueil (ne correspond pas aux attentes identifiées par les groupes)

– démolition à l'ouverture du nouvel espace d'accueil adapté aux publics

– démontage/déplacement du Mille-Club (à Bouconville - proposition de M. Philippot).





GESTION ET DEVELOPPEMENT DU SITE

La restauration et le développement des jardins

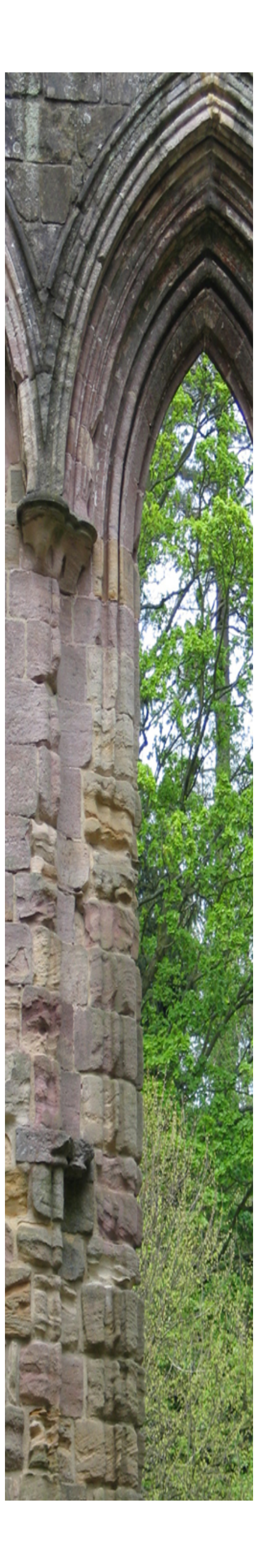












Quel avenir pour les « jardins » ?
Un exemple de propositions de gestion

Jardin médicinal : l'état actuel du jardin est préoccupant ; les dalles sont cassées, de nombreuses plantes ont disparu

→ **Restauration physique du jardin de plantes médicinales**

Mise en place d'un partenariat avec le Conservatoire Botanique de Bailleul

Le public réclame de l'information sur le jardin et ses plantes ainsi que sur le verger

→ **La restauration du jardin doit inclure un processus de présentation pédagogique des plantes** (répartition thématique par carrés)

→ **L'espace d'accueil doit fournir une documentation complémentaire,** comme pour les vestiges de l'abbaye

Intérêt marqué pour les espaces cultivés (cueillette des fruits et de certaines plantes)

→ **Vente de graines et de plants** grâce à un partenariat avec les associations, pépiniéristes et horticulteurs locaux

→ **Organisation d'évènementiels**

→ **Création d'un potager "médiéval"** à l'emplacement du potager du Père Courtois,
- pour conserver l'usage du lieu
- pour optimiser la friche actuelle
- pour récréer les 3 jardins d'un monastère



Restauration et développement du jardin de plantes médicinales

Objectif 1 : restaurer le jardin de plantes dans l'esprit de la création du Père Courtois

- en élaborant la restauration sur base des recensements publiés par le Comité Départemental du Tourisme de l'Aisne

- en prévoyant un partenariat avec un site reconnu (Prieuré de Salagon et Pierre Lieutaghi par exemple)

- en se basant sur les documents anciens comme :

Des textes :

Le Capitulaire de Villis (vers 800)
Le petit jardin (moine Walafrid Strabo - 840)
Liber simplicis medicinae (Hildegarde von Bingen (1099-1179)
Traité botanique (dominicain Albert le Grand -1260)
Le Livre des Prouffits champestres et ruraux (Pierre de Crescens - 1305)

Des images médiévales :
Très Riches Heures du duc de Berry (Musée Condé,Chantilly)
Grandes Heures d'Anne de Bretagne

Des plans :
Plan-maître de l'abbaye de Saint-Gall (820)

Ou des études récentes comme :

Michel BOTINEAU, *Les plantes du jardin médiéval*, Belin « Eveil nature », Tours, 2003

Pierre LIEUTAGHI, *Jardin des savoirs, jardin d'histoire*, Alpes de lumière, 1992

Liste de plantes médiévales
Capitulaire De Villis



Transformation du jardin du Père Courtois en potager ancien de légumes locaux

Objectif : optimiser la friche laissée par le potager du Père Courtois tout en conservant l'esprit de sa création et son usage général

- De nombreux exemples et expériences peuvent être mis à profit pour la création de ce potager ancien.

- La littérature et les contacts en cours ainsi que l'existence connue de légumes régionaux permettront de concevoir un projet scientifiquement probant.

- Les partenariats envisageables, avec le CFA de Laon, les Amis de l'abbaye, etc., sont susceptible de réduire fortement le coût de création et d'entretien de cet espace partiellement nouveau.

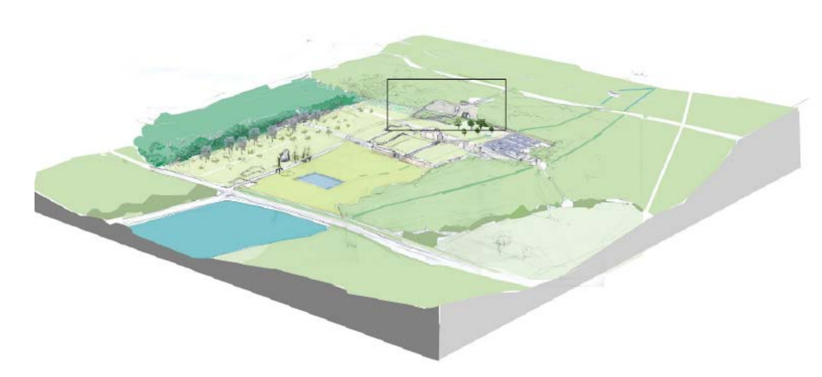
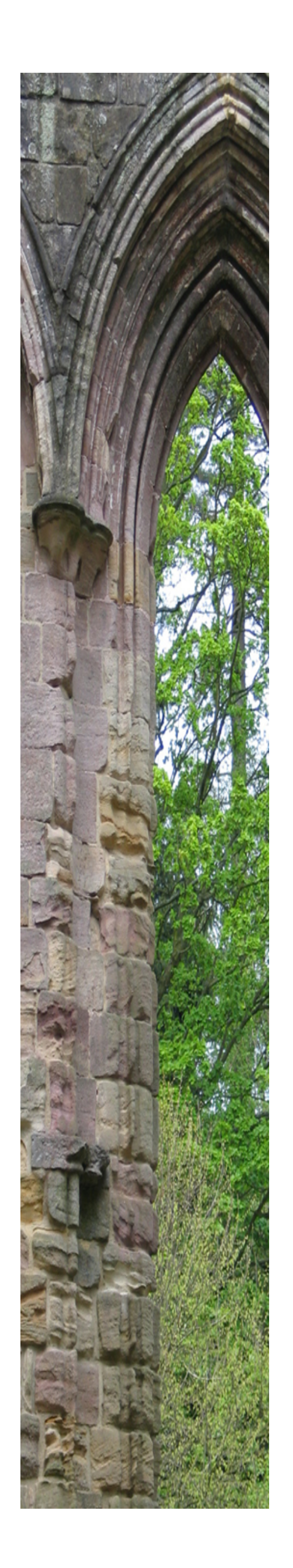


Schéma A. Godart, Rue et Sentier



Améliorer l’image des jardins

Objectif 2 : développer le jardin et lui apporter (ou lui rendre) une renommée nationale / internationale

- en faisant de Vauclair un conservatoire pour les espèces locales menacés
- en élaborant, dans ce but, un partenariat fort avec des sites et des personnes ciblées : le Conservatoire National Botanique de Bailleul, le prieuré de Salagon et Pierre Lieutaghi…

Les différents statuts existant en France pour les jardins ouverts au public ont été étudiés par les groupes de travail et l’équipe projet (des fiches synthétiques en sont présentées en annexe) : Jardins botaniques, Conservatoires Nationaux Botaniques, Jardins remarquables, Parcs et jardins, etc.

Des liens ont été tissés avec des structures spécialisées et tout particulièrement avec le Conservatoire National Botanique de Bailleul. L’inventaire approfondi des divers statuts, labellisations et reconnaissance des jardins en France (voir l’annexe 2) a montré que **Vauclair n’a pas pour vocation à devenir un jardin de type « jardin botanique », statut bien trop contraignants par rapports aux attentes pour le site, mais bien plutôt un jardin associé au Conservatoire Botanique de Bailleul**, suivant la proposition de J.C. Hauguel.

D’autre part, le **label de « jardin remarquable »,** intéressant en termes de communication, de vitrine de site et d’accompagnement de certains projets, peut être considéré comme un **objectif à moyen terme**, après la restauration du jardin médicinal.

Suite à un premier contact avec le Conservatoire National Botanique de Bailleul, il est vite apparu que cette structure ne pourrait pas être un appui pour la restauration du jardin médicinal, puisque le travail du CNBB porte **exclusivement sur les plantes sauvages**. En revanche, les échanges avec le Conservatoire ont mené à la découverte d’un intérêt méconnu du site de vauclair, en la présence de plantes sauvages très rares en Picardie, et à la constitution progressive d’une proposition venant compléter les projets liés aux jardins de Vauclair.



Le partenariat avec Bailleul

Objectif 3 : développer de nouveaux axes de valorisation basés sur les points forts du jardin

Le **Conservatoire National Botanique de Bailleul** possède un **agrément du Ministère de l'environnement** avec pour mission **l'inventaire de la flore sauvage** (in situ et ex situ), **l'assistance aux collectivités** et **la diffusion de l'information scientifique**.

Le CNBB travaille essentiellement sur les **espèces menacées** et ne peut intervenir que dans ce domaine ; il ne peut donc être notre partenaire principal pour la plupart des plantes médicinales (attente de coordonnées d'un fournisseur basé dans l'Oise).

Le CNBB est intéressé par Vauclair car le massif forestier et les environs (Versigny, Monampteuil…) abritent **plusieurs plantes protégées en Picardie** (depuis 150 ans, 2 espèces disparaissent tous les ans ; ¼ des plantes ont ainsi aujourd'hui disparu). Néanmoins, **la présence de certaines de ces espèces dans le jardin de Vauclair**, alors que normalement il est interdit de les déplacer sans autorisation exceptionnelle du Ministère, constitue une **infraction**.

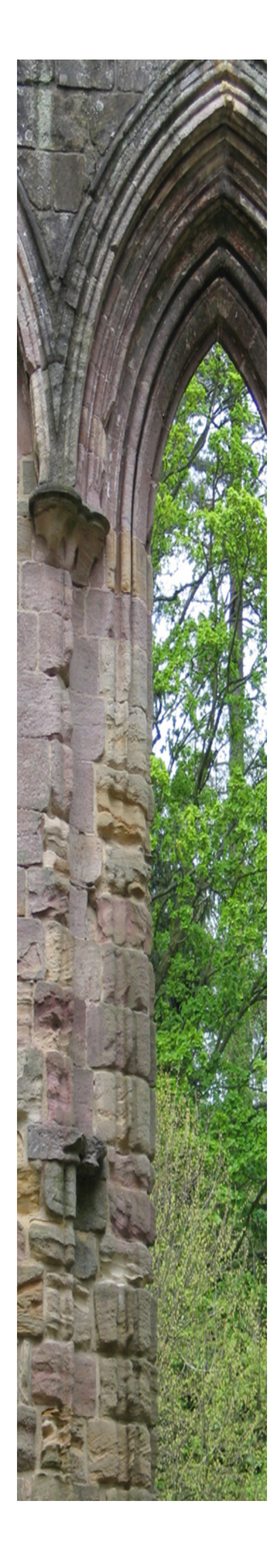
Une solution est envisageable : le Conservatoire National Botanique de Bailleul recueille de plus en plus de plantes de la même espèce mais venant de régions différentes. Un risque non négligeable de détérioration génétique existe à court terme. **La structure a donc pour objectif de trouver des espaces de protection in situ pour les plantes locales protégées. Vauclair pourrait devenir un de ces sites**, avec l'intervention de l'équipe de Bailleul pour l'implantation des plantes protégées.

Par ailleurs, **certaines plantes invasives ont été relevées et devront être totalement supprimées** (notamment berce du Caucase). M. Hauguel, Directeur de l'antenne Picardie du CNBB, propose donc que le groupe thématique et le comité de pilotage envisagent **l'engagement du jardin de Vauclair comme « jardin associé » au Conservatoire National Botanique de Bailleul, avec pour objectif la sauvegarde des plantes indigènes menacées.**









Ce projet permettrait à la fois de **régler le problème de l'infraction** due aux plantes « interdites » et **d'améliorer la renommée** (scientifique, environnementale) du site.
Dans cette optique, **un cahier des charges précis devrait être respecté** (voir en annexe le cahier des charges des Conservatoires Botanique fourni par M. Hauguel) **et une convention signée** entre le Conseil Général de l'Aisne et le Conservatoire National Botanique de Bailleul.
Une **formation des jardiniers** de Vauclair, à Bailleul ou sur site, est également possible. Une **réunion de concertation** est prévue sur le site avec l'équipe de jardiniers, l'association des Amis de Vauclair, le Conseil Général de l'Aisne et l'équipe projet du Plan de Conservation et de gestion.

Les **plantes rares implantées en forêt domaniale**, citées par Jérôme Jaminon, pourraient également être valorisées dans le même cadre et faire l'objet d'une communication par « milieu », comme à Bailleul (tourbière, pelouse…).

D'autre part, ce projet permettrait à **Geodomia** (Pôle de ressources environnementales du Conseil Général de l'Aisne) de bénéficier du **partenariat ouvert avec Bailleul**, au travers de son implantation sur le site axonais de Vauclair.



Photos B. Doyen, Initialité

La prêle d'hiver, une espèce menacée
et protégée en Picardie, déjà présente à Vauclair



Echanges avec l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles

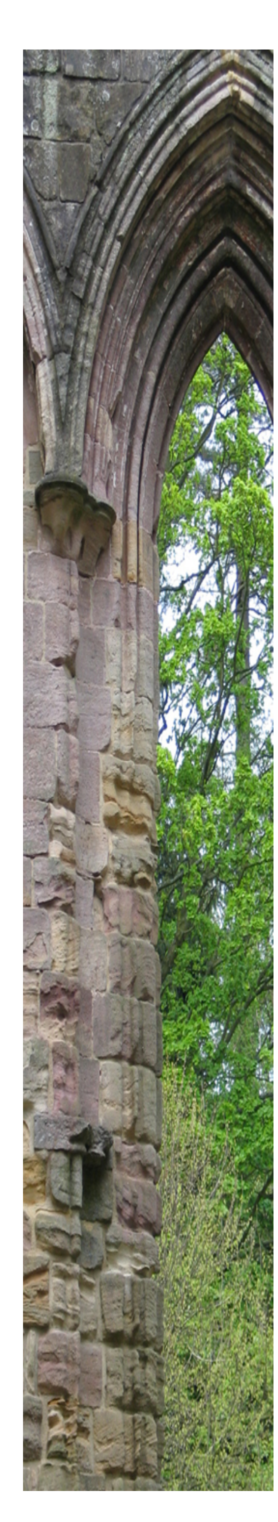
Un professeur de **l'Ecole Nationale Supérieure de Versailles** (Didier Bouillon) s'est rendu sur le site le 18 décembre 2007 afin de faire un certain nombre de **préconisations** et en préalable à la réalisation de **représentations graphiques** permettant de présenter des projets concrets au Comité de pilotage.

Le concept global lié aux jardins de Vauclair et proposé par les différents groupes de travail a été identifié comme une problématique porteuse et un excellent vecteur de communication et de développement avec un **fil directeur, les plantes et espèces de l'Aisne**, et une **progression logique, du sauvage vers le cultivé, entre : le jardin de plantes sauvages, les plantes médicinales, le potager ancien et le verger d'espèces locales**.

Les différentes périodes chronologiques concernées par la présentation de ces plantes, de la protohistoire en passant par les gaulois, les apports romains, ceux des croisades et des grandes découvertes, **permettent des liaisons et interactions fortes avec toutes les périodes architecturales du monastère et des découvertes archéologiques de Vauclair en général**. Sous réserve de la faisabilité scientifique de cette proposition, une présentation des plantes utilisant un classement chronologique pourrait être retenue.

Concernant la proposition liée à la création d'un potager ancien, le fil directeur lié aux plantes et espèces de l'Aisne pourrait également être retenu en présentant essentiellement des **légumes anciens régionaux : artichaut Gros vert de Laon, haricot de Soissons blanc et vert (mâche de cambrai, laitue blonde de Paris, carotte de Saint-Valery…)**, … La mise en œuvre de ce jardin et son entretien pourrait être l'occasion d'un **partenariat avec le CFA de Laon (formation horticulture).**

L'Ecole Nationale Supérieure du Paysage et l'auteur des esquisses présentées dans ce dossier, recommandée par l'Ecole du paysage, **pourront être associés à la suite de la réflexion ainsi que d'autres personnes ressources** également citées, comme **P. Lieutaghi**, responsable scientifique des jardins du prieuré de Salagon ou **G. Decocq**, professeur d'ethnobotanique de la Faculté de Pharmacie d'Amiens.



Quelques pistes en images…

Premier objectif : rendre le lieu encore plus pacifique en gommant les rugosités et en balayant l'austérité

Lisière prairie mellifère

Lisière de fruitiers sauvages qui se mèle aux fruitiers domestiques

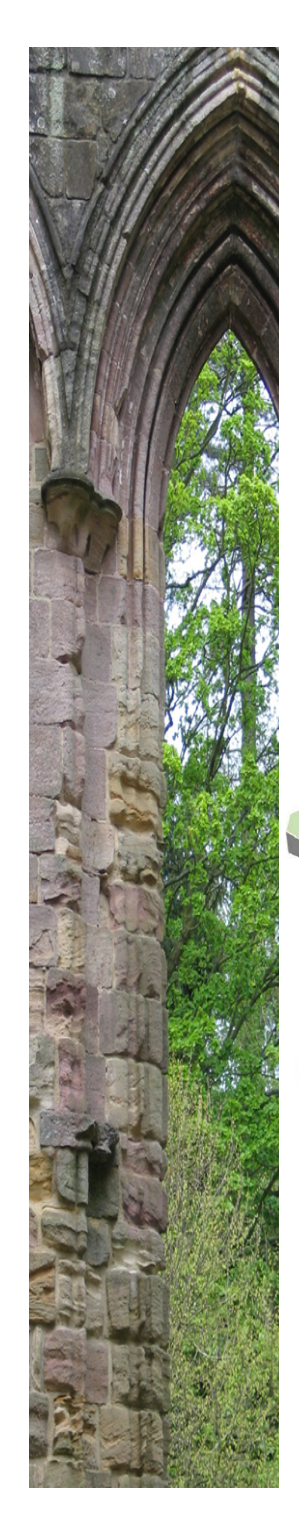
Départ vers la forêt

Bois précieux

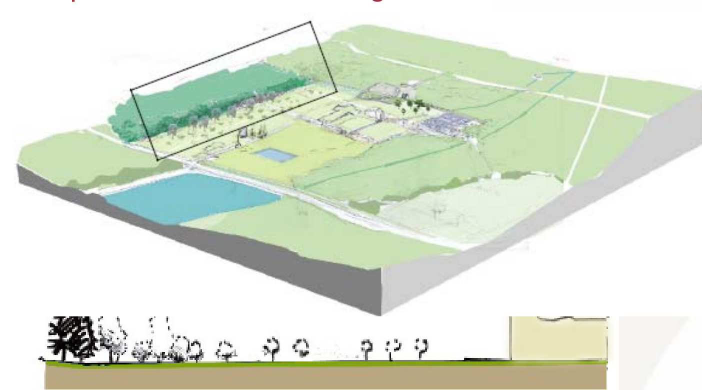
jardin médici-nal réaménagé

Nouvelle aire de stationnement

création d'un continuem visuel entre étang, le vivier et l'abbaye



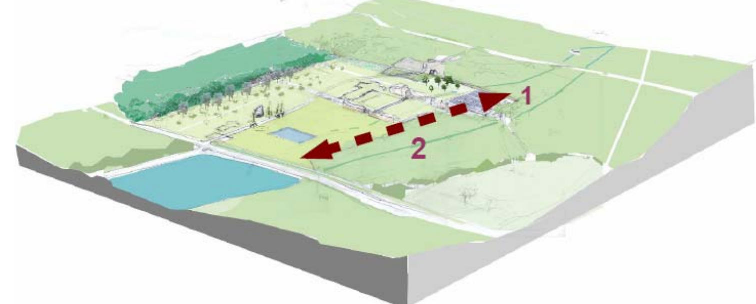
Sur la lisière nord, un passage progressif envisagé des fruitiers domestiques aux fruitiers sauvages et à la forêt



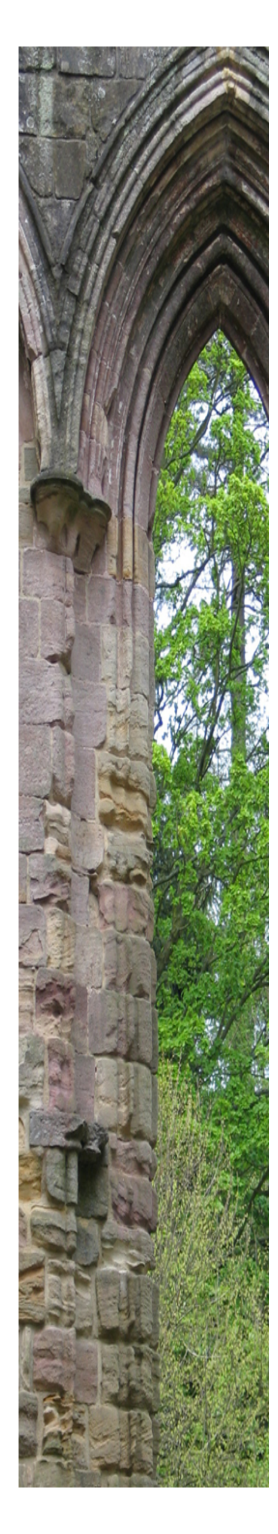
A l'ouest, une ouverture vers l'étang afin que le regard glisse sans obstacle, notamment à l'arrivée par la voie verte

A l'est, un lieu d'accueil possible pour la flore spontanée (1) et le départ de sentiers vers la forêt (2)





Au sud un lieu de conservation pour la flore sauvage protégée (1)
et des bois et marais aménagés pour la découverte du public (2)



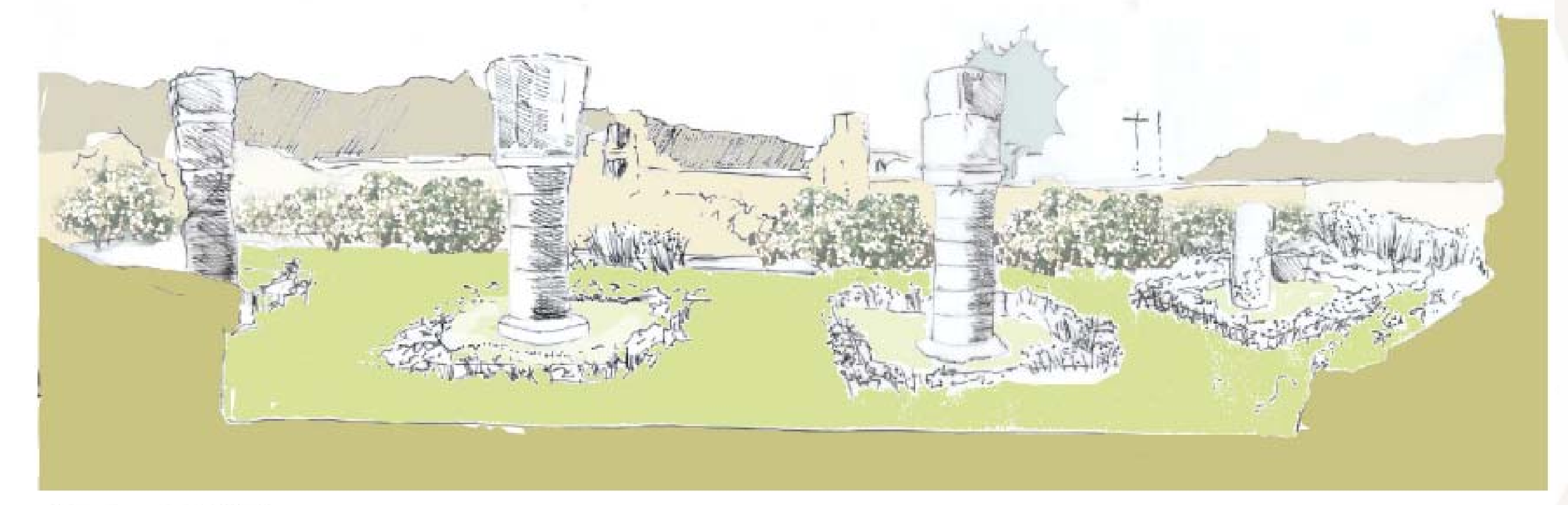
Deuxième objectif : **un jardin qui mène à la paix, à la clarté : par la lumière, les couleurs, les symboles**

Proposition : **création d'un jardin de fleurs blanches à l'intérieur des ruines**.

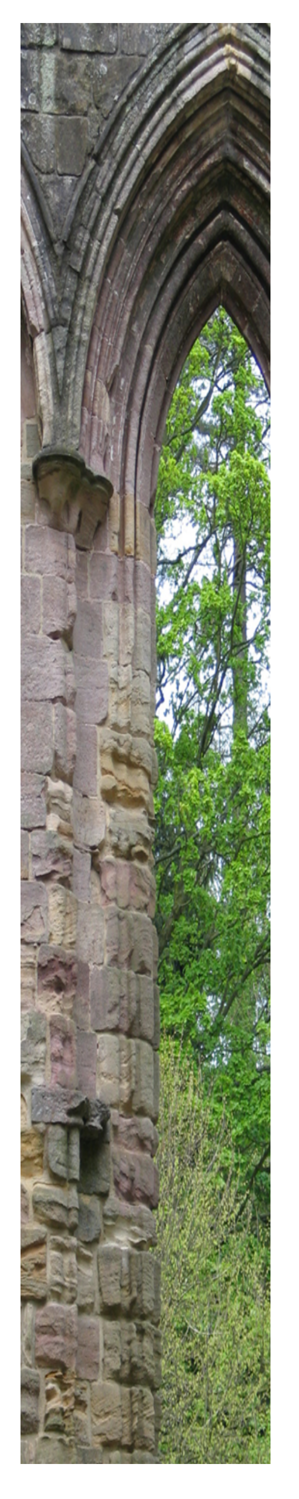
- D'une part cette option permet de stopper la fragilisation de la base des murs dont les radiers sont apparents ; le public augmente mais son accès au plus proche des murs est réduit, sans qu'aucun espace ne lui soit fermé.

- La couleur blanche évoque la paix, la beauté et la fragilité ; elle accroche la lumière en appuyant l'impression apportée par la clairière.

- Néanmoins, cette proposition ne pourra être mise en œuvre que si il est prouvé qu'elle ne nuira pas à la lisibilité du site.







GESTION ET DEVELOPPEMENT DU SITE

L’accessibilité générale du site et l’accueil des publics handicapés













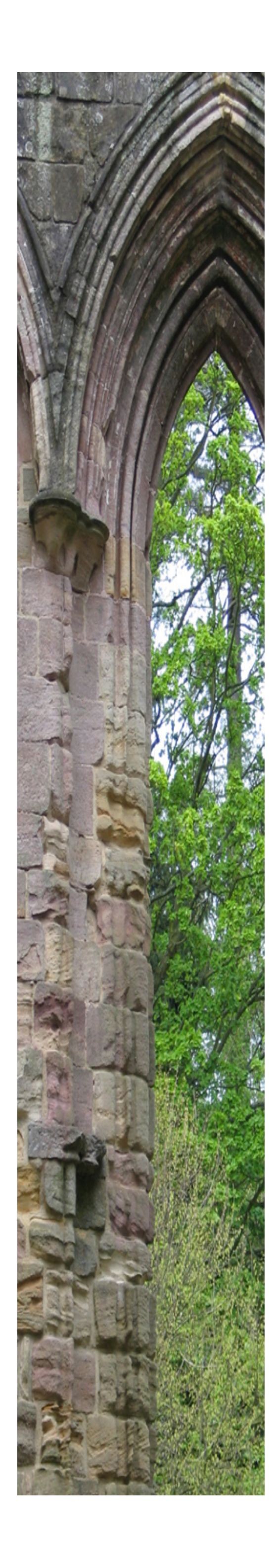
Les cheminements dans l’enclos abbatial

La synthèse a montré le **caractère illogique des cheminements actuels**, avec un accès uniquement au jardin médicinal et aux bâtiments du Père Courtois, mais aucun accès vers les vestiges du monastère ou le verger par exemple. D’autre part le chemin existant est mal implanté puisqu’il traverse le chœur de l’ancienne église abbatiale, ce qui complique la lecture d’un monument déjà difficile à comprendre au départ.

A l’intérieur même du site, et notamment pour le passage d’un espace à l’autre au coeur même de l’abbaye, on note des problèmes d’accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (personnes âgées, handicapés moteurs, etc.).

Dans la logique des efforts menés en faveur ces publics spécifiques, on pourra prévoir la création de supports légers (amovibles, en bois…), à implanter dans le cadre de certains évènementiels.

Les cheminements à l’intérieur de l’enclos, entre les différents espaces actuels et futurs, avec le futur espace d’accueil, etc. doivent donc être totalement revus en amont de tous travaux d’aménagement et devront faire l’objet d’une étude spécifique, en relation avec les propositions de traitement paysager du site.



Le sentier pour personnes à mobilité réduite

Le projet de l'ONF

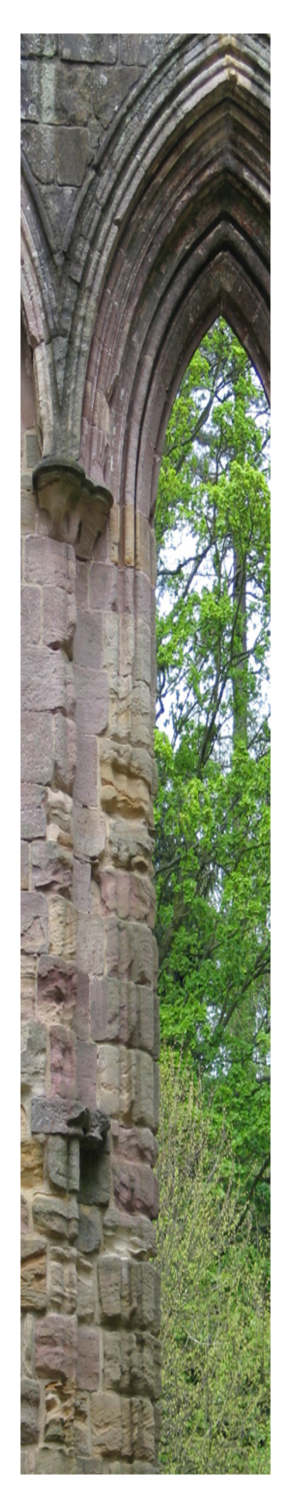
Handicap moteur, visuel, etc.

Ce projet vient en complément de l'offre d'hébergement adaptée aux personnes à mobilité réduite au Center Parcs (40 résidences).

Possibilité de **labellisation « Tourisme et handicap ».** Ce label national, créé en 2001 par le ministère chargé du Tourisme dans le cadre de la politique d'accès aux vacances pour tous et d'intégration des personnes handicapées identifie les équipements et les sites touristiques accessibles aux personnes atteintes de handicaps, moteur, visuel, auditif ou mental.

Dans la logique des efforts menés en faveur des publics à mobilité réduite, on pourra prévoir la création de supports légers (amovibles, en bois…), à implanter dans le cadre de certains évènementiels.







GESTION ET DEVELOPPEMENT DU SITE

L’articulation avec le sud-laonnois









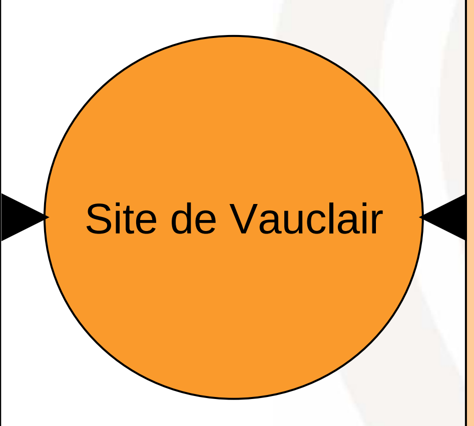




Acteurs et actions aujourd'hui: Une articulation logique et nécessaire

Acteurs actuels et actions :

- **ONF** (gestion du verger et de la forêt domaniale)
- **Conseil Général de l'Aisne** (principal financeur, partenaire du programme européen CSS, …)
- **Comité Départemental du Tourisme** de l'Aisne (guides une fois par semaine, gestion journalière du site…)
- **Communauté de Communes du Chemin des Dames** (évènementiels ; randonnées ponctuelles)
- **Association des Amis de l'abbaye de Vauclair** (visites guidées, expositions, évènementiels, participation à l'entretien du jardin…)
- **CRID1418** (Collectif de Recherche International et de Débat sur la Guerre de 1914-1918)
- **Association des Amis de Laon et du Laonnois** (visites animées, etc.)
- **Office de tourisme de Laon** (visites de groupes proposées sur le site de Vauclair)
- **CPIE de Merlieux** (visites scolaires à dominante environnement)
- NB : **M. Genteur** fait également des visites pour les scolaires, à dominante historique



Equipements à proximité :

Chemin des Dames et sites associés : Caverne du Dragon, Fort de Malmaison…

Base de loisirs de Monampteuil

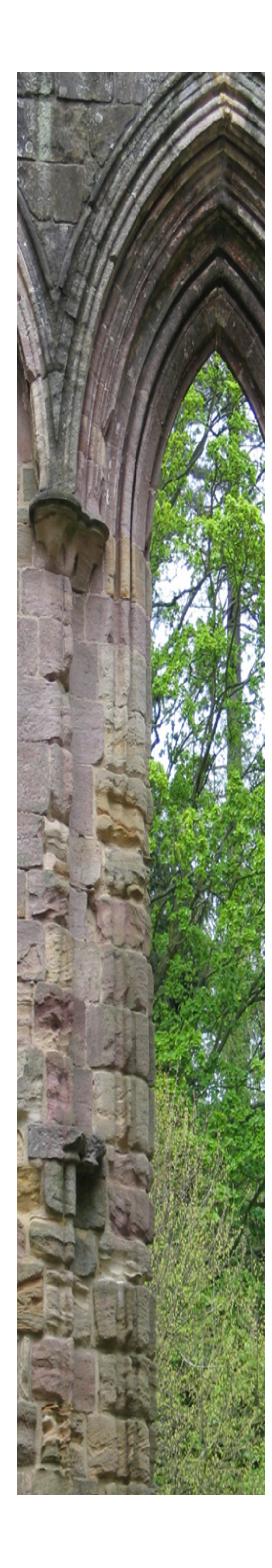
Center Parcs

Réseau de randonnée et **Voie verte** en provenance de Chamouille

Fort de Condé

Maison de la nature et de l'oiseau à Neuville-sur-Ailette

Futur **Centre d'accueil et de découverte de Craonne**



Acteurs et actions :
Une articulation logique et nécessaire

Site abbatial de Vauclair

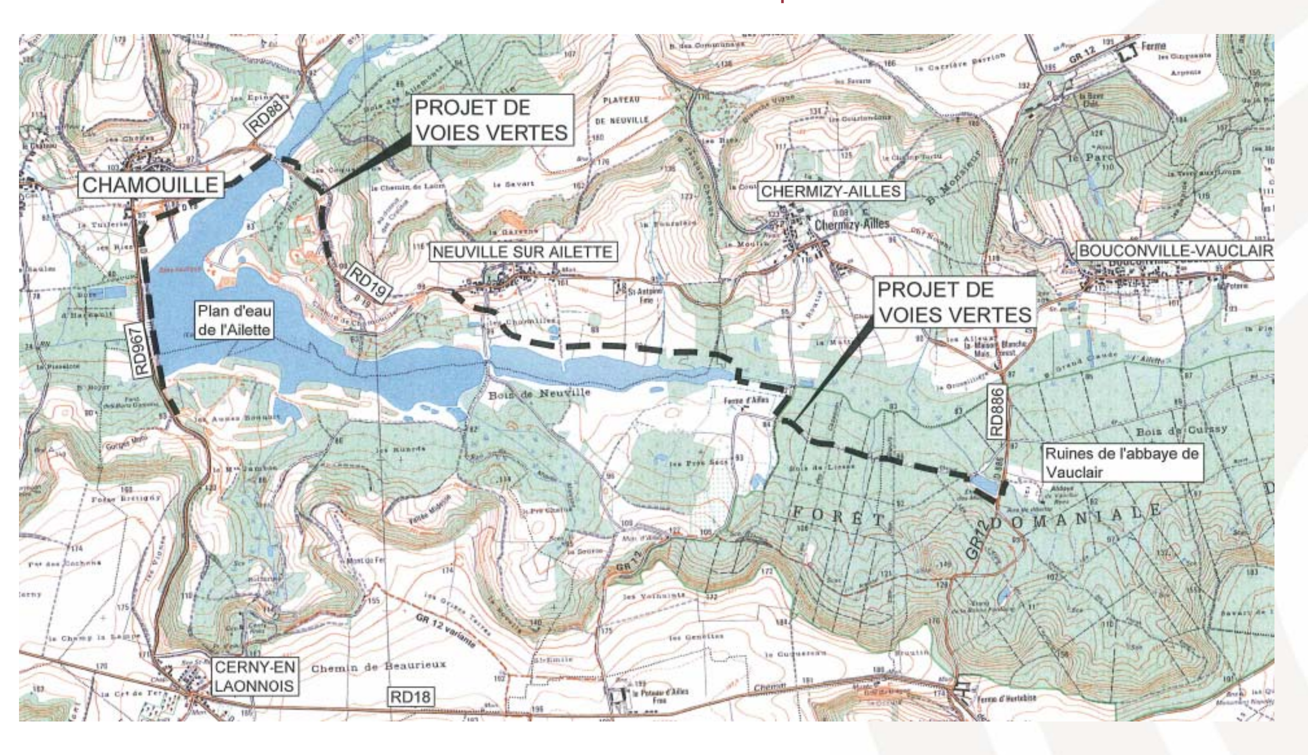
Photos B. Doyen, Initialité

Caverne du Dragon et Chemin des Dames



La voie verte en projet

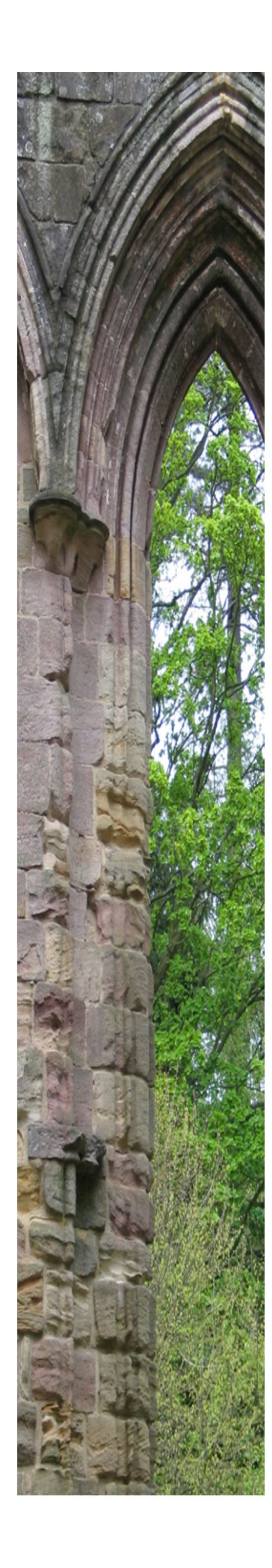
Une voie verte reliera dès 2008/2009 le Center Parcs tout proche et la clairière de Vauclair :



Le tracé à l'arrivée prend en compte les propositions du plan de conservation et de gestion. La proposition actuelle prévoit de contourner l'Etang des Moines par le sud et de rejoindre l'aire de loisir et de stationnement qui abritera vraisemblablement le futur espace d'accueil du site :



Source : Conseil Général de l'Aisne

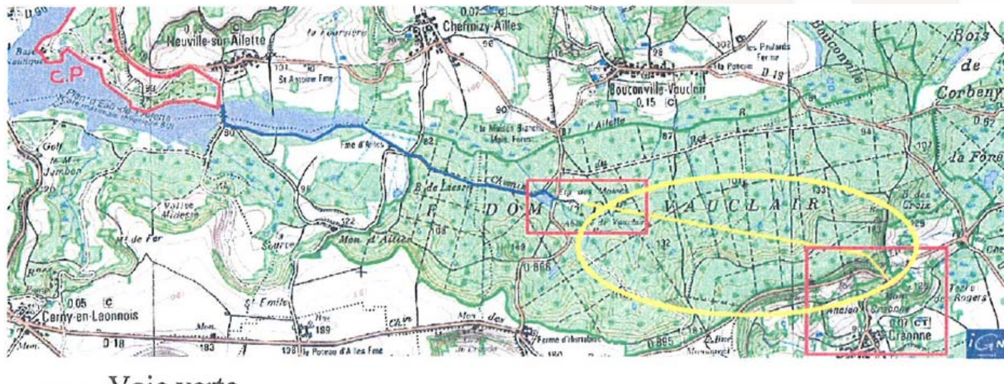


Réseau de randonnée en forêt domaniale

Il est important de prévoir d'équilibrer les flux touristiques entre les vestiges de l'abbaye, le verger, le(s) jardin(s) et la forêt domaniale dans son ensemble sur base du réseau de randonnée en place et des projets en cours (Conseil Général de l'Aisne – ONF).

Le projet de liaison Vauclair – Craonne par le « Chemin du Facteur » (dans le prolongement direct de la Voie verte en provenance du Center Parcs) doit permettre d'autre part une articulation directe entre le site abbatial et le futur centre d'accueil et de découverte de Craonne. La mise en œuvre de ce tronçon peut s'appuyer sur des vecteurs déjà existants, ce qui tempère le coût et la durée des travaux à prévoir.

La création de ce sentier du Facteur, qui donnera au site abbatial un positionnement central, dans le massif forestier et entre le Center Parcs et Craonne, constitue donc un axe majeur de développement et doit pour cette raison être considéré comme prioritaire dans le projet global de développement de la randonnée en sud laonnois.

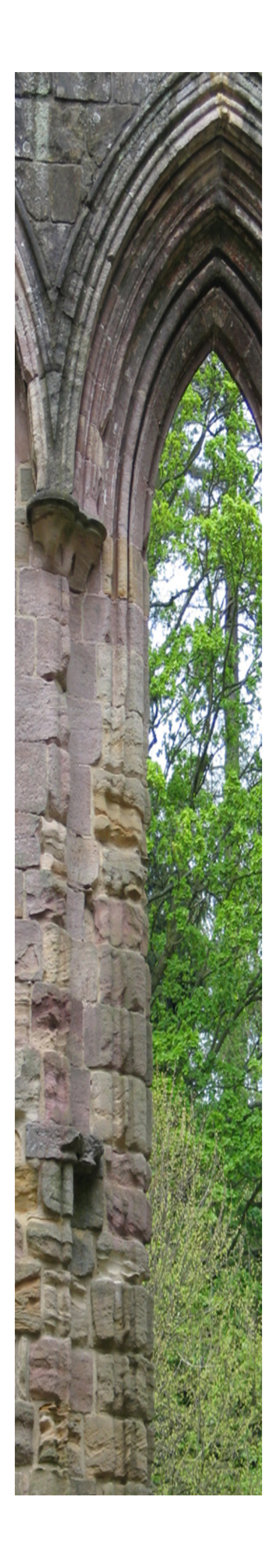


Voie verte

Chemin du facteur

Ensemble des sites de la forêt de Vauclair et du Plateau de Californie, isolés dans les bois et susceptibles d'être rendus accessibles grâce à la réouverture du Chemin du facteur

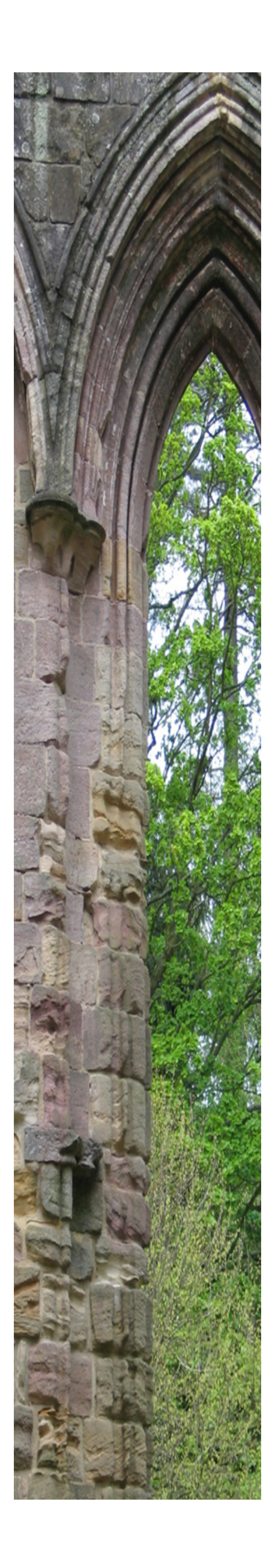
Source : Conseil Général de l'Aisne



Réseau de randonnée en forêt domaniale

D’autres projets sont à l’étude sur le territoire, reliant concrètement Vauclair et de nombreux sites du sud Laonnois, à l’instar de ce projet de circuit cyclotourisme :

Là encore, un important travail de mise en réseau est donc à prévoir pour parvenir à une mutualisation des moyens, en premier lieu, mais aussi à une harmonisation et à une non-prolifération de la signalétique liée à ces nombreux circuits existant ou à l’étude.

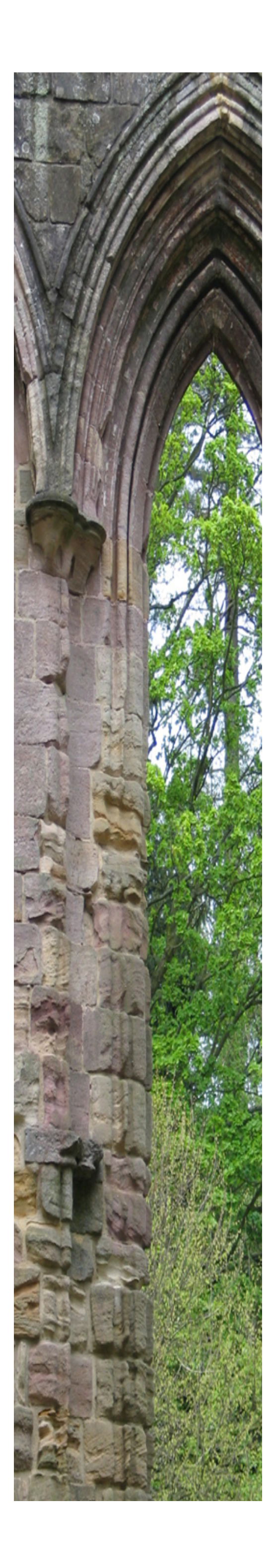


Une mutualisation indispensable

Au vu du grand nombre d'acteurs répertoriés sur Vauclair et, de manière générale, sur tout le territoire du sud laonnois, il est indispensable de prévoir une mutualisation des moyens et un échange d'expérience sur le maximum d'actions envisageables :

Quelques pistes :

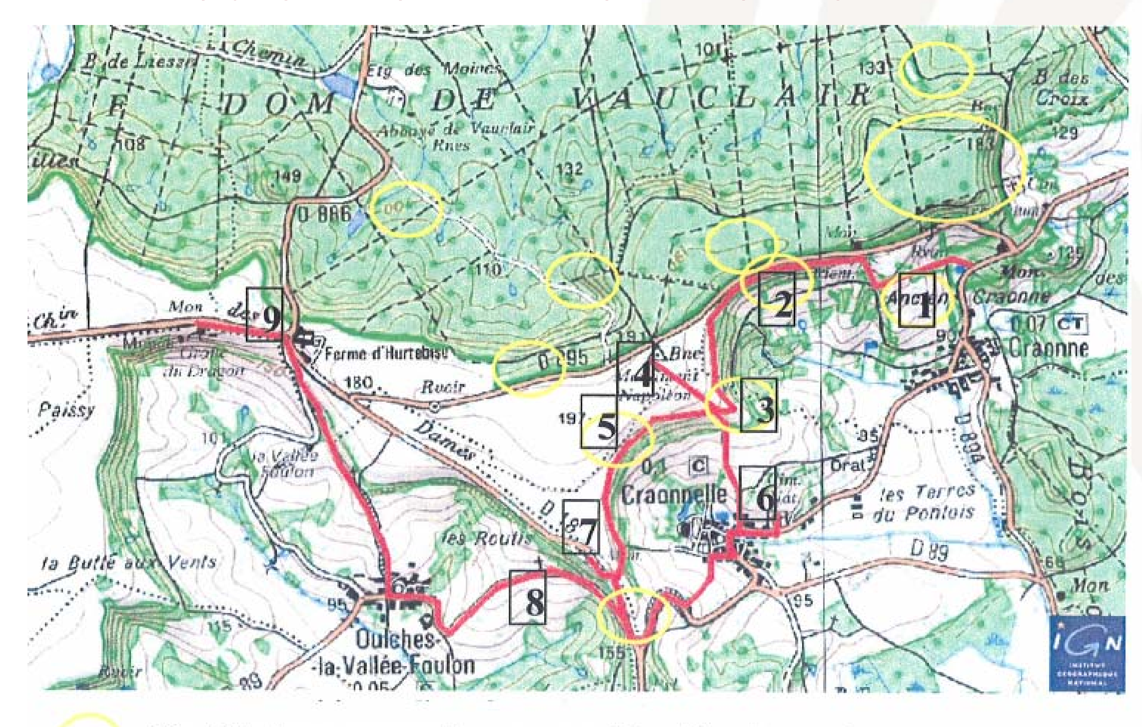
- Gestion de **l'équipe d'accueil** en articulation avec la **Caverne du Dragon**
- **Animation du verger** en cohérence avec celle du verger de **Monampteuil**
- Gestion du **programme culturel** en collaboration avec les bénévoles des **Amis de l'abbaye**, le **CRID**, etc.
- Développement des **jardins de plantes** (médicinales et sauvages) avec les **Conservatoires de Salagon et de Bailleul**
- …



Enfin, la valorisation des sites historiques remarquables peu accessibles, relevés par le Conseil Général de l'Aisne et Noël Genteur, pourra constituer le lien tangible que nous recherchons entre l'atmosphère de paix et de sérénité presque palpable sur le site de Vauclair et les combats du XXe siècle qui ont modifié le paysage et les comportements à l'échelle de l'ensemble du Chemin des Dames.

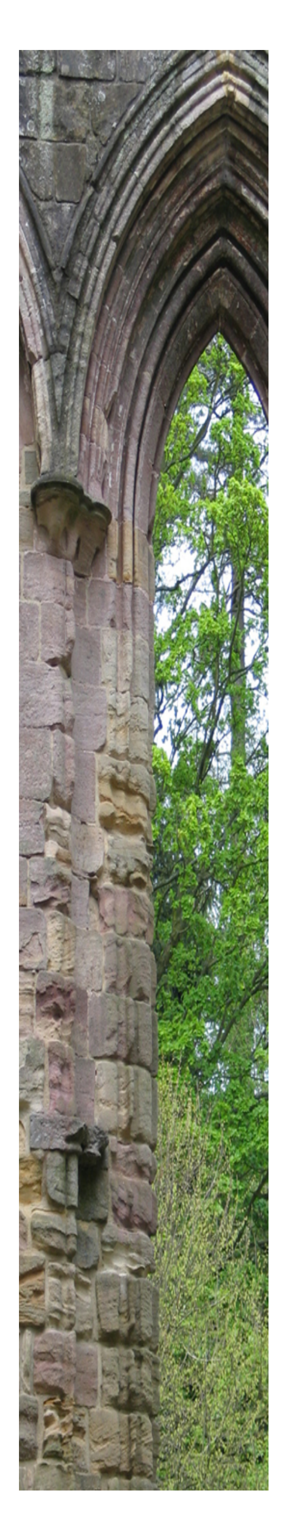
Etant donné les difficultés de lecture que peut représenter ce type de vestiges, une attention toute particulière devra être portée à l'interprétation et à l'accompagnement du visiteur qui parcourt la forêt à la recherche de traces des combats de la Première Guerre.

Le projet de classement du Chemin des Dames de la DIREN Picardie va également dans ce sens ; l'aire de classement prend en compte les sites à partir de la cote 100, soit tout le plateau avec les principaux lieux de combat, les points hauts du paysage ainsi que les bords et pentes du plateau).



Sites historiques remarquables peu accessibles et à mettre en valeur

Source : Conseil Général de l'Aisne



Partenariats à mettre en oeuvre pour le développement et la gestion du site

Pour le centre d'interprétation :
- Direction Régionale des Affaires Culturelles
- Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
- Université de Liège et Groupe Sources…
- Association des Amis de l'Abbaye de Vauclair

Expertise archéologique
Conservation des vestiges architecturaux
Valorisation des fouilles de Vauclair
Participation au programme d'évènementiels
(Organisation d'expositions et conférences, visites….)

Pour la boutique :
- Abbaye de Fountains (GB)

Parrain de la création d'un espèce de vente ?

Pour l'ensemble des jardins :
- Ecole Nationale Supérieure du Paysage
- Conservatoire de Bailleul
- Musée Départemental ehtnologique de Salagon et P. Lieutaghi
- CFA de Laon (branche horticulture)
- Producteurs locaux par le biais de conventions (Serres Pillois à Froidmont…) ou association de sauvegarde d'espèces anciennes
- Sites de même nature (Prieuré de Salagon, …)

Expertise paysage et jardins
Création et suivi du jardin de plantes sauvages

Création et entretien du potager ancien

Fournisseurs de graines et plants destinés aux jardins ou à la vente
Fourniture de graines et plant pour les jardins, conseil et réseau d'échanges

Pour le verger conservatoire :
- ONF
- Site de Monampteuil
- Syndicat Mixte de l'Ailette et de la Bièvre
- Structures de type Atelier Agriculture Avesnois-Thiérache, Cro-queurs de pommes, etc.

Mutualisation des moyens humains pour l'animation
Plantation de nouveaux arbres d'espèces locales,
Réseau pour les animations et échanges

…….



Partenariats à mettre en oeuvre pour le développement et la gestion du site

Expérience et réseau	Sites parallèles (monastères, jardins…) ; exemple : Vaucelles, Fountains…
Expertise archéologique	Direction Régionale des Affaires Culturelles Service archéologique du Conseil Général de l'Aisne Université de Liège
Mutualisation des moyens humains (évènementiels, administration)	Sites du sud Laonnois liés au Conseil Général de l'Aisne (Monampteuil, … Caverne du Dragon, Craonne…) Syndicat Mixte de l'Ailette et de la Bièvre
Création et renouvellement des jardins et du verger	Conservatoire National Botanique de Bailleul Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles (Potager du Roi) Office National des Forêts Associations de sauvegarde des espèces anciennes Prieuré de Salagon et Pierre Lieutaghi Filière horticole du CFA de Laon, centres de formation départementaux
Animation du site et de l'espace d'accueil	*autour d'une équipe locale indispensable au fonctionnement du centre* Syndicat Mixte de l'Ailette et de la Bièvre Amis de l'Abbaye de Vauclair Comité Départemental du Tourisme et offices de tourisme du Laonnois





GESTION ET DEVELOPPEMENT DU SITE

L'animation du site et la communication

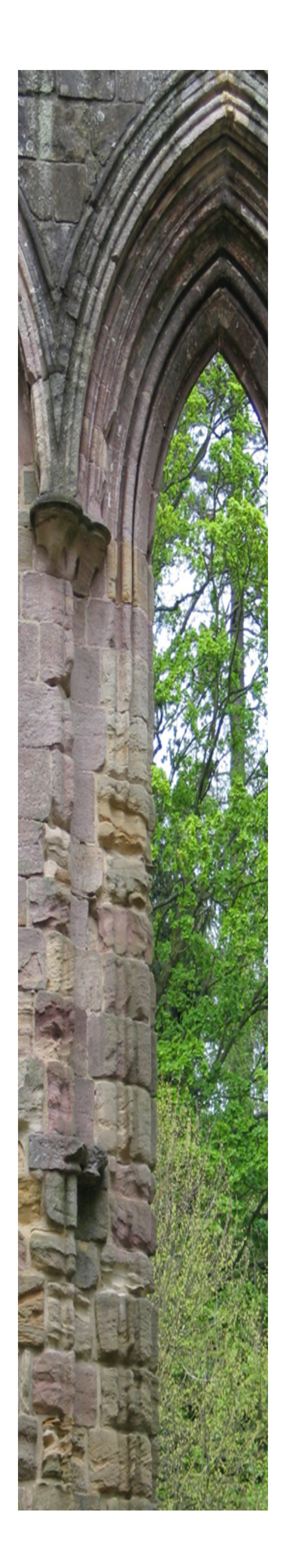












Animation du site

Points forts : développement de partenariats spécifiques

Les groupes de travail mis en place pour l'élaboration du plan de conservation et de gestion de l'abbaye de Vauclair ont permis de mesurer la **portée de l'intérêt de nombreuses structures et de leur implication éventuelle dans la gestion future du site**. Ainsi, **de nombreux partenariats ont été proposés ou envisagés**, permettant de prévoir **une animation du site qui pourrait être d'une grande richesse tout en restant financièrement viable**.

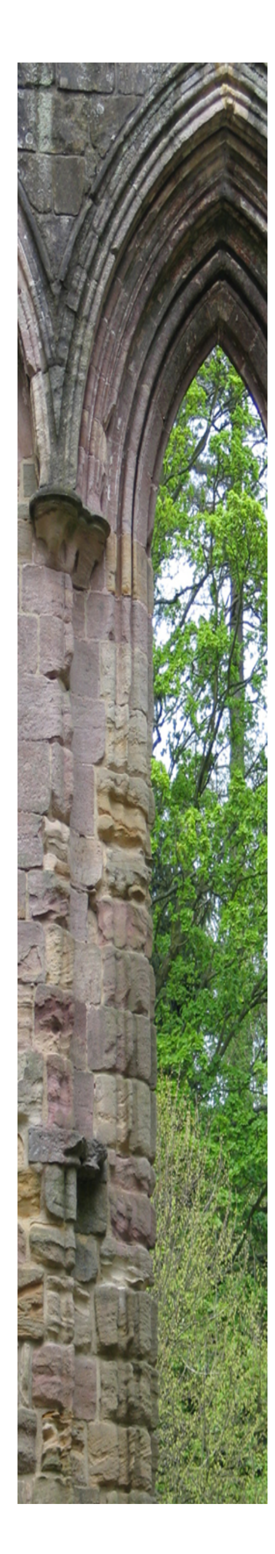
La partie « Compréhension du site » du présent plan de conservation et de gestion et l'expérience des utilisateurs du site ont permis de mettre en évidence les **difficultés d'organiser des animations concertées sur le site de Vauclair,** au vu du nombre des partenaires qui s'investissent sur le site et du manque de hiérarchisation des attentes.

Il est donc fondamental que l'animation du site continue de s'appuyer fortement sur les ressources locales et régionales, tout en étant fédérées par une structure unique qui pourra être **soit le Conseil Général de l'Aisne**, futur propriétaire du site, **soit la structure que le Conseil Général de l'Aisne aura désignée pour gérer le site de Vauclair** (syndicat mixte, établissement public de coopération…).

La plupart des activités mentionnées ci-dessous sont présentées selon un **calendrier qui permet une occupation évènementielle tout au long de l'année, en fonction des saisons** et en liaison des possibilités offertes par les jardins.

Ces propositions sont établies en fonction des partenariats envisagés et s'adaptent à l'identité du public de Vauclair : qu'il s'agisse des visiteurs « locaux » ou du public du Center Parc, elles s'adressent à **un public présent tout au long de l'année, sans interruption notable**.

Elles constituent une **simple préfiguration des possibilités en relation avec l'identité du site**, définie dans la première partie du présent plan, et ne constituent pas un programme définitif et immuable.



Certaines thématiques peuvent faire l'objet d'animations spécifiques en toute saison :

- **Les vestiges du monastère**
- **Les espèces de fruitiers du verger** peuvent faire l'objet d'animations toute l'année : sur la reconnaissance des **fruits** en été, des **feuilles** au printemps, de **l'écorce** en hiver, de la **récolte** à l'automne.
- Un **cycle de conférences et d'expositions temporaires** sur des thèmes liés au site (botanique, histoire monastique, etc.)





D'autres points forts du site sont à valoriser selon les saisons, ce qui présente l'intérêt pour Vauclair d'être un site attractif toute l'année :

- **Les techniques de taille et de greffe**, avec démonstration et ateliers (*du printemps à l'automne)*

- **Les techniques de bouturage** pour les plantes du jardin médicinal, du printemps à l'automne selon l'espèce (*du printemps à l'automne)*

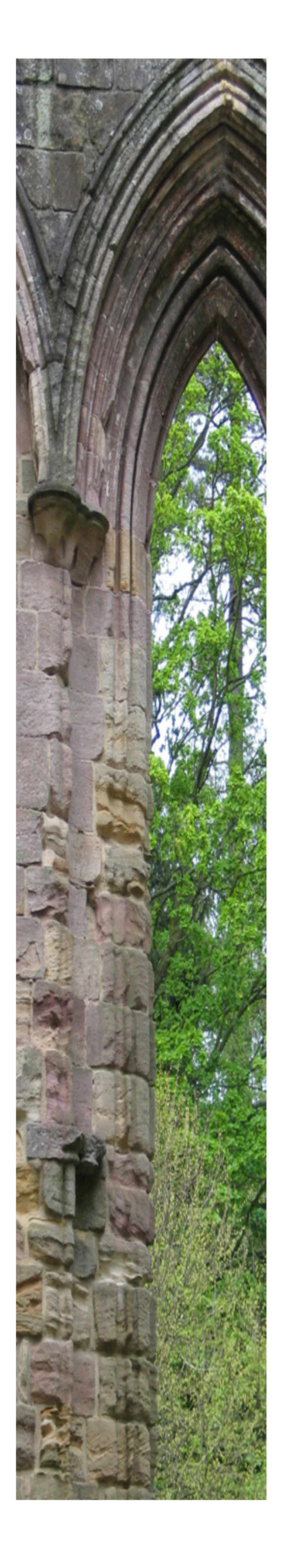
- **Les croyances et légendes anciennes** (notamment sur les « herbes qui guérissent »), **histoire des plantes**, avec l'arrivée des différentes espèces en Europe, en liaison avec les évènements historiques, **histoire de la médecine** grâce aux plantes du jardin médicinal (*du printemps à l'automne)*

- **Les plantes menacées en Picardie** pour la partie du jardin gérée par le Conservatoire National Botanique de Bailleul (*du printemps à l'automne)*

- **Les légumes locaux anciens** en été et automne selon période de maturité *(en été et automne)*

- **Les cucurbitacées du potager ancien** *(en automne)*

- **L'histoire contemporaine** avec l'architecture blessée de l'abbaye et les trous d'obus dans le jardin médicinal, en liaison avec la Caverne du Dragon et les sites disséminés en forêt *(en hiver, l'absence de feuilles permettant une meilleure lisibilité des vestiges en sous-bois)*



Des évènementiels plus spécifiquement tournés vers le spectacle, comme les **Ecrits Lumière** ou plus récemment le **spectacle de Bartabas** ont montré par le passé la forte attractivité de ces évènements exceptionnels, que l'accès en soit libre ou réglementé.

D'autre part les préconisations du cabinet Comanaging, missionné par le Conseil Général de l'Aisne en 2003, recommandaient la création d'un évènementiel situé à proximité du Center Parcs.

Il semble donc intéressant de poursuivre dans cette voie, d'autant plus que le contenu des Ecrits Lumière a été récupéré et pourra faire l'objet de réutilisation, soit dans le cadre de spectacles, soit pour une scénographie plus permanente (dans l'espace d'accueil par exemple ?).

Les partenaires à mobiliser pour un partage des coûts humains et un équilibre des activités dans le sud-laonnois :

- Syndicat Mixte de l'Ailette et de la Bièvre
- Association des Amis de l'abbaye de Vauclair
- Communauté de Communes du Chemin des Dames
- CFA de Laon, branche horticulture
- Equipe du site de Monampteuil (notamment pour les animations en lien avec le verger)
- Les associations de sauvegarde des variétés anciennes ; les Croqueurs de pommes, l'AAAT…





GESTION ET DEVELOPPEMENT DU SITE

Mise en œuvre du plan de conservation et de gestion

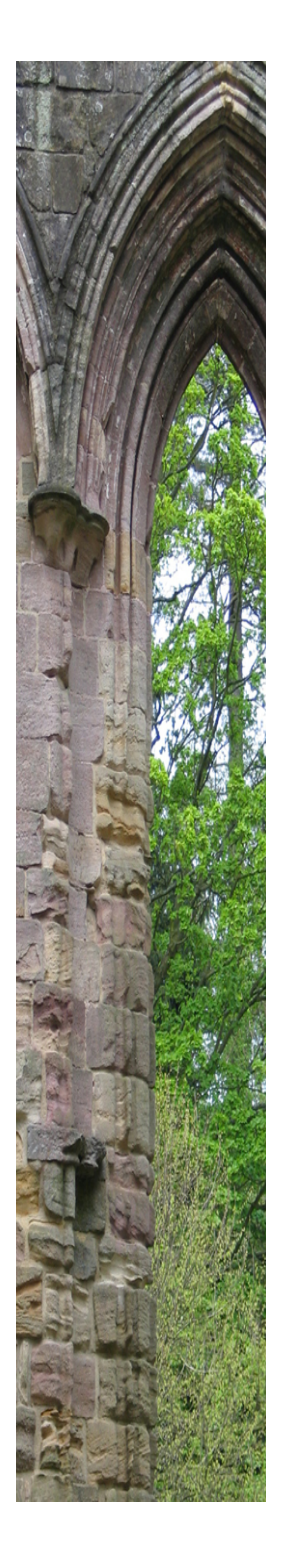












Des actions dès 2008

Un certain nombre des actions proposées ont été considérées comme particulièrement prioritaires par les différents groupes de travail :

- Réalisation de **travaux de grande urgence** pour sécuriser et conserver les vestiges du monastère

- Lancement d'**études spécifiques** au 2e semestre portant sur :

    - Les cheminements sur et entre les différents espaces du site
    - La création d'un espace d'accueil adapté aux nouveaux publics de Vauclair
    - L'articulation des investissements entre eux (positionnement de l'accueil, assainissement, accessibilité et cheminements, etc.)

- **Réhabilitation et réaménagement des jardins de plantes** afin de restaurer l'attractivité du site



Processus de consultation publique

La plupart des personnes et structures liées à l'abbaye de Vauclair ont été sollicitées ou ont eu la possibilité de réagir tout au long du processus d'élaboration du présent plan de conservation et de gestion, au travers du comité de pilotage, du groupe projet, des groupes de travail thématiques (voir la liste de ces personnes et structures dans la partie « méthodologie ») ou d'entretiens individuels.

Avant l'ouverture de la consultation publique est prévue avec l'Office National des Forêts une réunion de concertation avec des représentants des fédérations d'usagers du site : chasseurs, pêcheurs, randonneurs pédestres vtt et équestres.

Media utilisés pour la consultation publique :

- Sites internet (du Conseil Général de l'Aisne, du CDT, du programme CSS, de la Caverne du Dragon, d'Initialité)
- Journal *L'Aisne* distribué dans toutes les boîtes aux lettres du département de l'Aisne
- Espace Aisne du Center Parcs sous réserve d'obtention d'autorisation
- Le plan sera d'autre part consultable en mairie de Bouconville et à l'Espace Aisne du Center Parcs.

Une adresse mail spécifique sera créée afin de réceptionner les réactions du public, avec renvoi par mail vers des adresses prédéfinies (B. Doyen, Initialité, et I. Mouze-Estèves, Conseil Général de l'Aisne).

Aide à l'élaboration du processus d'enquête : des renseignements ont été pris au sujet de plusieurs formations proposées à Lille. Des stages pourraient être organisés pour mettre en œuvre la consultation ou en traiter les résultats (stages de 3 mois à partir du printemps), par exemple dans le cadre du master sciences humaines et sociales – mention sociologie-ethnologie « Ingénierie de l'enquête en sciences sociales ». La question reste en suspens.



Comment le plan sera-t-il utilisé ?

Vecteurs de diffusion :

> Publication du document final, conservation et communication au public au Conseil Général de l'Aisne et dans les collectivités locales concernées (Syndicat Mixte, Communauté de Communes, Commune, …), etc.

> Document téléchargeable en ligne

Mise en oeuvre du plan :

Le Plan de Conservation et de Gestion est un guide pour le management mené par les structures porteuses :

- > Identifie les projets réquérant un effort, des financements
- > Assure la cohésion de l'ensemble des actions préconisées
- > Guide l'utilisation des ressources vers les principaux besoins
- > Explique les méthodes liées aux financements externes

Processus de révision :

Le Conseil Général de l'Aisne assurera le suivi et la révision du plan après chaque grande étape permettant soit de compléter les connaissances sur le site, soit de mettre en oeuvre l'une des action préconisées par le plan. Ces révisions donneront lieu à la publication d'un nouveau document global, reprenant l'actuel plan complété et modifié en fonction des besoins et des cnclusions d'étape.

Prochaines échéances pour la révision du plan :

- Synthèse de l'inventaire du mobilier et des documents de fouilles de Vauclair (automne 2008)
- Suivi des travaux de conolidation du site (indicateurs de qualité de conservation, vérification de l'adéquation du planning)
- … (à déterminer en fonction du planning validé par le Comité de pilotage)